



## **Décision du Président n°2025-025**

- **Vu l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,**
- **Vu la délibération en date du 13 Juillet 2020 accordant au Président les délégations suivantes :**
  - de procéder à la réalisation des offres destinées au financement des investissements prévus par le budget et passer à cet effet les actes nécessaires,
  - de passer les actes nécessaires à la réalisation des offres de crédits de trésorerie, destinés à permettre le paiement des factures des projets d'investissement prévus dans les documents budgétaires durant le laps de temps nécessaire à l'encaissement du remboursement de la TVA et de la totalité des subventions attendues,
- **Vu les crédits inscrits dans la section « investissement » en dépenses et en recettes au budget primitif Ordures Ménagères 2025 « déchèterie »,**

**Le Président a pris la décision suivante :**

- La CCPR a sollicité des propositions financières par un courrier daté du 10 octobre 2025 adressé aux banques habituelles (Crédit Agricole, Caisse d'Epargne, Banque Postale, Banque Populaire et Banque des territoires).
- Des réponses de 5 banques ont été obtenues sur la demande d'un prêt de 520 000 € sur 25 ans.
- Les offres ont été présentées aux élus communautaires lors de la séance de conseil communautaire du 05 novembre 2025.
- Le Président décide d'accepter la proposition de la Caisse d'Epargne de Bourgogne - Franche-Comté aux conditions suivantes :
  - Montant emprunté : 520 000 €.
  - Durée d'emprunt : 25 ans.
  - Taux fixe annuel de 3.62 %.
  - Remboursement en 100 échéances trimestrielles.
  - Echéances constantes à hauteur de 7 295.12 € chaque trimestre.
  - Date de versement des fonds : dans les 6 mois à compter de la signature.
  - Frais de dossier : 0.10%.

Date de transmission de l'acte: 20/11/2025

Date de réception de l'AR: 20/11/2025

025-242504355-DE\_2025\_025-AR

A G E D I

Communes du Plateau du Russey

re de Tassigny - 25 210 LE RUSSEY

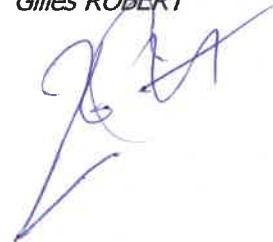
3 81 43 74 17 - courriel : contact@cc-russey.fr

- Le Président accepte de signer le contrat détaillant la proposition ci-dessus définie ainsi que tous les documents y afférents.

Au Russey, le 19/11/2025

**Le Président,**

*Gilles ROBERT*



Date de transmission de l'acte: 20/11/2025
Date de réception de l'AR: 20/11/2025
025-242504355-DE_2025_025-AR
A G E D I